



**FSSSCT
de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
réuni le 14 avril 2025**

Résumé de séance par les représentants CGT

Vos représentants CGT ont lu la déclaration que vous trouverez ci-joint.

En réponse à la déclaration CGT, l'administration a apporté les réponses suivantes :

Au sujet du ménage, Ce n'est pas une question nouvelle. Des signalements au SGAR (pilote du marché) sont faites, des réfactions sont aussi faites régulièrement sur les factures des prestataires. Sur le Lugdunum, il y a eu une visite en fin d'année 2024 avec l'entreprise pour constater les défauts de réalisation des prestations. Sur Clermont-Ferrand, la situation est particulièrement dégradée. De nouveaux marchés débuteront le 1er juin... mais sur Clermont-Ferrand c'est le même prestataire qui a remporté le nouveau marché. La CGT rappelle que le sujet du ménage dans les locaux est un sujet abordé depuis longtemps en CT et CHSCT.

Concernant les cartes carburant, l'administration indique ne pas avoir eu l'information sur le changement de marché en amont de la part de l'administration centrale sur la date de basculement au nouveau marché. Il manque encore des cartes carburant pour les véhicules de l'ASN, de la MIGT et des hydrométrie/prévision des crues. Elle reconnaît un loupé de communication.

Sur l'IA, la direction de la DREAL entend les inquiétudes. Elle indique qu'elle ne participera pas à l'appel à projet de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) sur ce sujet car il est lié à des suppressions de postes. La CGT a donc interrogé la direction de la DREAL sur l'éventuelle participation ministérielle à cet appel à projet et les éventuelles conséquences dans ce cas de figure. La direction de la DREAL a botté en touche.

Programme hygiène, santé, sécurité, condition de travail

Bilan 2024

Parmi les points saillants du bilan 2024, la CGT a relevé deux points d'attention :

- suite à des travaux, il y a eu de nombreux déclenchements intempestifs de l'alarme incendie sur le bâtiment Gergovia à Clermont-Ferrand ;

- au niveau des sous-sols du bâtiment Léo-Lagrange, une présence de radon à surveiller (l'administration indique que la ventilation a été renforcée pour y faire face et que des mesures seront faites pour vérifier l'efficacité de la solution)

Plan d'action suite à la visite de l'ISST

L'administration a présenté les actions entreprises suite à la visite de l'inspectrice santé et sécurité au travail à la DREAL. La CGT a souligné ses attentes concernant :

- Le recrutement d'un assistant de prévention pour le site de Clermont-Ferrand (voir infra concernant la visite du site par une délégation de la FSSSCT). L'administration envisage un recrutement interne par appel à volontaire, si possible avant fin avril. Cette mission ne représenterait qu'un mi-temps ;
- L'information des agents sur les correspondants hygiène et sécurité locaux des différents sites. L'administration indique que le réseau des correspondants sera réactivé au mois de juin et le rôle des correspondants sera rappelé à cette occasion.
- Le suivi du respect des garanties minimales en matière de temps de travail et de repos pour tous les agents, y compris ceux qui sont au « forfait cadre ». L'administration indique que les chefs de services sont destinataires des extractions Kelio tous les mois.

Formations liées aux risques identifiés dans le DUERP

L'administration présente les actions de formation liées aux risques identifiés dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). La CGT a proposé de le compléter sur deux aspects :

- Former non seulement les prévisionnistes de crues, mais aussi les hydromètres à la gestion des rythmes veille-sommeil, car c'est une problématique qui peut concerter les deux métiers en crue ;
- Former les chargés d'affaires routières et les contrôleurs de transports terrestres à la vérification des EPI à vérification périodique dès lors qu'ils en utilisent.

Plan d'action HSSCT 2025

L'administration présente le plan d'actions hygiène, santé, sécurité, condition de travail de la DREAL en 2025. La CGT est interpellée par l'action prévoyant de vérifier la bonne fixation des étagères d'archivage et a interrogé l'administration pour savoir comment ce risque avait été identifié. La réponse n'a pas été claire.

La CGT a aussi interrogé l'administration sur plusieurs aspects liés à l'action concernant les vélos. Cette action serait d'imposer le port du casque pour des déplacements professionnels à vélo ou trottinette. Est-ce lié à une hausse de l'accidentalité ? L'administration a effectivement constaté une hausse du nombre d'accidents. La CGT souhaite savoir si des casques sont bien mis à disposition, si leur état est régulièrement vérifié et les dispositions prises pour maintenir leur hygiène. L'administration indique qu'une vérification de l'état des casques mis à disposition sera faite. Sur

certains sites, outre les casques des charlottes sont à disposition pour le respect des règles d'hygiène. La CGT a aussi souhaité savoir comment les vélos de service étaient entretenus. Par rapport à cette problématique, l'administration semble envisager de se défaire du parc de vélos de service pour aller vers des prestations de location ponctuelles.

La CGT a aussi attiré l'attention de l'administration sur le sujet des travailleurs isolés, sujet bien identifié dans le document, mais qui nécessite une attention particulière.

Le plan étant soumis au vote, la CGT s'est abstenu. Le vote ayant été majoritairement favorable, le plan a été approuvé par la FSSCT.

Visite d'une délégation de la FSSCT sur le site de Clermont-Ferrand

La visite de la délégation a eu lieu le 11 février et son rapport est présenté. Plusieurs points mettant en cause la sécurité des occupants du site ont fait l'objet d'une alerte urgente auprès de l'administration avant même la rédaction du rapport. C'était le cas d'un branchement électrique dangereux dans un local. L'administration indique que les équipements électriques ont été déplacés et que leur branchement est désormais sécurisé. Il y avait aussi la question de la solidité d'un escalier extérieur en béton d'accès au bâtiment B dont la structure est dégradée. L'administration indique que l'expertise par une entreprise spécialisée a été faite et qu'il n'y a pas de danger immédiat, même s'il faut prévoir des travaux sans tarder.

La CGT note que le rapport de visite mentionne plusieurs fenêtres dégradées tant sur les bâtiments Gergovia que Léo-Lagrange. Il y a probablement une problématique globale sur les fenêtres. La CGT note aussi que sur le bâtiment Gergovia, si certaines réparations relèvent de la DREAL, d'autres sur les parties communes relèvent du syndic. L'État doit donc pleinement jouer son rôle de copropriétaire en demandant fermement au syndic d'agir. C'est notamment le cas par rapport aux intrusions sur la terrasse et à son entretien, mais c'est vrai sur toutes les parties communes du bâtiment.

L'administration indique avoir reçu en début d'année l'audit du site de Clermont-Ferrand concernant la sécurité anti-intrusion. Elle construira un plan d'action qui sera présenté au prochain CSA.

Visite par une délégation de la FSSCT en 2025

Proposition retenue : site Vallier de Grenoble et opération de contrôle de transport terrestre.

Immobilier

Déménagement de l'UD69 au Lugdunum

L'administration indique avoir obtenu une garantie d'attribution de crédits pour la réalisation de l'opération de déménagement de l'UD69 de Villeurbanne au Lugdunum. Des travaux préalables devrait durer de 4 à 6 mois à compter d'octobre 2025. Le déménagement de l'UD sera réalisé par

une entreprise spécialisée. Les déménagements internes au Lugdunum pour préparer cette arrivée et permettre la réalisation des travaux préalables seront assurés par l'équipe de LI formée à ces opérations.

Compte-tenu de la densification du bâtiment Lugdunum lié à l'arrivée de l'UD, la CGT demande si la problématique des bureaux rendus bruyants par les travaux récents sur la ventilation (voir fiche sur le registre SST) sera réglée avant. L'administration indique que cette problématique de bruit lié à la ventilation concerne 4 bureaux par étage et que le propriétaire du bâtiment (maître d'ouvrage du chantier qui a été mené) a convenu qu'il n'est pas possible de travailler normalement avec un tel bruit. La CGT demande à l'administration de mettre la pression, y compris financière, sur le propriétaire, puisque ce sont ses travaux qui l'ont causé, pour que cette situation soit réglée au plus vite.

Le point du déménagement étant soumis au vote de la FSSSCT, la CGT s'est abstenue. Le vote n'ayant pas dégagé de majorité, l'avis de la formation spécialisée est réputé donné.

Arrivée de l'ADEME dans le bâtiment Léo-Lagrange à Clermont-Ferrand

L'administration présente les travaux en cours et les mesures prises en particulier par rapport aux nuisances acoustiques. La CGT rappelle que la FSSSCT doit être informée des travaux avant qu'ils débutent. Une fois qu'ils sont lancés, c'est trop tard pour permettre à la FSSSCT de jouer son rôle de prévention.

Projet immobilier sur Valence

Le projet de regroupement des services de l'État à Valence prend du retard. L'estimation du coût du projet est passée de 40 à 45 millions. Cette hausse représente un risque au niveau de la validation par le responsable de la politique immobilière de l'État et la direction de l'immobilier de l'État. L'implantation sur le site du Polygone, préféré par la DREAL n'est pas totalement acté à ce stade. Le calendrier prévisionnel initial était une date d'installation des services dans les locaux définitifs en 2030. La direction de la DREAL est inquiète du retard pris, car les locaux de l'UD sont trop petits et les équipements de chauffage très vieillissants.

0-0-0-0